

Rapport du chef de la Sureté au commissaire central concernant un projet de manifestations anti-allemands par des étudiants à Angers, 3 décembre 1940 (12 W 48).

SURETÉ NATIONALE

ANGERS, le 3 Décembre 1940

VILLE D'ANGERS

COMMISSARIAT DE LA SURETÉ

Téléphone 32-31

N° 7088



Le Commissaire de Police Chef de la Sûreté
à Monsieur le Commissaire Central.

J'ai l'honneur de rendre compte qu'à la suite des bruits suivants lesquels les étudiants se proposaient d'organiser à Angers des manifestations anti-allemandes avec apposition d'affiches le 6 Décembre, jour de la St-Nicolas, des sondages ont été faits dans les différents milieux universitaires .

Des renseignements recueillis, il résulte que ces bruits ne paraissent pas fondés . Les étudiants célébreront leur fête comme de coutume, mais ne doivent se livrer à aucune manifestation sur la voie publique; ils observeront une attitude correcte à l'égard des autorités d'occupation .

Le service continue à suivre attentivement cette question .

Le Commissaire de Police
Chef de la sûreté



N° 35879
Transmis à Monsieur le Préfet de
Maine-et-Loire .
Le Commissaire Central

Faut

*Planned in maine-et-loire
St-Nicolas le 6 Dec 1940
sans info d'ailleurs*